

Inauguré le 23 avril, le Jardin transfrontalier des deux rives accueillera sur 60 hectares, un festival des arts et du jardin, sur les deux rives du Rhin, à Strasbourg et à Kehl.

Un parc et un festival, matière à projets et à coopération

Ce parc, symbole de l'amitié franco-allemande, s'inscrit dans les opérations d'aménagement de Strasbourg et de son agglomération. C'est aussi une création unique et originale qui a mobilisé un grand nombre d'entreprises et d'institutions alsaciennes.



Le festival des deux rives Floralies et festival paysager transfrontaliers

Strasbourgeois et Kehlois ont bientôt rendez-vous avec les arts et le jardin. C'est du 23 avril au 10 octobre, au Jardin des deux rives.

Le 23 avril prochain s'ouvre pour six mois le festival des deux rives, des floralies chères aux Allemands, organisées par les Länder tous les deux ans, depuis 1980. Cette fois-ci, l'événement a cette spécificité que pour la première fois, il traverse la frontière et a lieu de part et d'autre du Rhin. Aussi, en ce jour inaugural, on fêtera trois événements en un seul : la création du premier parc transfrontalier franco-allemand, la passerelle pour piétons et cyclistes qui relie les deux rives du Rhin, le festival qui, pendant six mois offre aux visiteurs un programme d'animations et de spectacles.

Autant dire que de part et d'autre du Rhin, on a travaillé d'arrache-pied pour finir dans les délais.

Un concours de jardins éphémères

Si Kehl est resté dans l'esprit des floralies, Strasbourg a choisi de mettre l'accent sur des aménagements paysagers avec notamment les jardins éphémères, un concours international de jardins dont la durée de vie sera celle du festival. Là, paysagistes et artistes imagineront l'aménagement de dix-neuf parcelles, sur le thème de l'eau.

D'un côté comme de l'autre, un calendrier de manifestations a été élaboré. Toutes les institutions culturelles de Strasbourg sont de la



[La passerelle Mimram, en construction]

fête : Ballet et Opéra national du Rhin, Théâtre national de Strasbourg, Théâtre Jeune Public, etc. Expositions, arts de la rue, ateliers jardinage, animations sur le Rhin, etc., pendant six mois nos deux villes vont vibrer au rythme du festival. Le festival des deux rives

s'inscrit au programme des grandes manifestations françaises. Près de 1,5 millions de visiteurs sont attendus sur les deux rives. Ne manquez l'événement sous aucun prétexte ! < Pour plus d'informations : Office du tourisme de Strasbourg et sa région : 03 88 52 28 28, www.festivaldesdeuxrives.fr

Un nouveau pôle d'attractivité s'érige La CCI défend l'accessibilité de la zone

Du Heyritz au Jardin des deux rives, un pôle d'attractivité s'érige. Par le biais de sa direction de l'aménagement du territoire et des transports, la CCI suit l'élaboration de ce projet urbain, afin de défendre l'intérêt de ses ressortissants. Ses interventions portent notamment sur l'accessibilité de la zone portuaire de Strasbourg.

Les aménagements des secteurs du Heyritz, de l'Étoile, de la RN4, des Fronts de Neudorf, du bassin portuaire, de la Porte de France et du Jardin des deux rives constituent la colonne vertébrale du projet urbain que Strasbourg et son agglomération sont en train de mettre en place. De nombreux acteurs et décideurs prennent part à la réflexion sur ce nouvel aménagement urbain. La CCI s'est impliquée, notamment en ce qui

concerne le réaménagement de la RN4 appelée aussi route du Rhin, en boulevard urbain à 2 x 2 voies et ses conséquences sur l'accessibilité de la zone portuaire strasbourgeoise. De nombreux scénarios ont été envisagés. Il a finalement été retenu de favoriser, en parallèle, le développement de la rocade sud, à savoir la liaison entre le pont Pierre Pflimlin et l'A 35, afin d'assurer la continuité autoroutière et la rocade Est desservant le Port Autonome de Strasbourg.

Le trafic des camions en question

Concernant le trafic des poids lourds, on estime que la moitié circulant aujourd'hui sur la RN4 y transiterait toujours après son réaménagement. Mais, la réalisation de cet objectif nécessitera l'adoption d'une mesure réglementaire d'interdiction du transit sur cet axe et le redéploiement du trafic d'échange vers des infrastructures alternatives qui restent à réaliser : la rocade Est et la deuxième phase de la rocade Sud. Reste que la circula-

tion des véhicules transportant des matières dangereuses est à l'étude. Dans sa nouvelle configuration, la RN4 ne peut accueillir ces poids lourds. Des questions se posent en particulier concernant les échanges entre le nord de l'agglomération et le Port aux Pétroles. Deux solutions sont envisagées. Le report du trafic de matières dangereuses vers la voie EDF ou la réalisation d'une infrastructure dédiée au trafic lié au Port aux Pétroles. Aucune décision n'a pour l'instant été prise. <

> suite p. 28

LES AUTRES AMÉNAGEMENTS

[LE HEYRITZ]

Sur vingt-trois hectares, à l'ouest, proche du nouvel hôpital civil et de l'hôtel de police, le site du Heyritz doit se développer autour d'un nouveau port de plaisance agrandi, d'un hôtel et de la mosquée. L'aménagement paysager de chemins de verdure, de voies cyclables le long des berges du canal fera aussi de ce secteur un lieu de détente et de promenade.

[L'ÉTOILE]

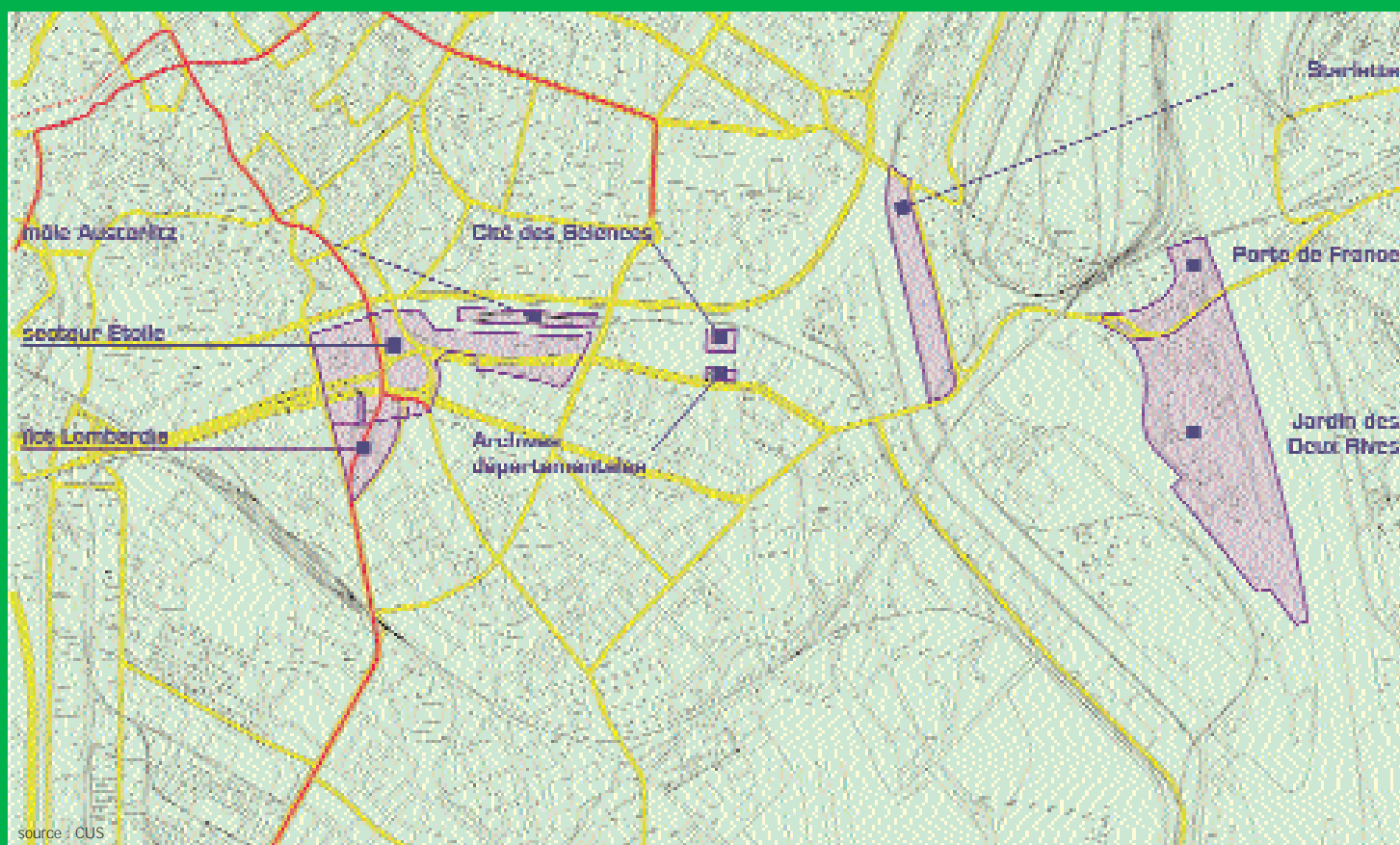
La place de l'Étoile sera aménagée. En amorce du bassin, la cité de la musique et de la danse sort de terre. Elle fera face au môle Austerlitz sur lequel sera réalisée la grande bibliothèque-médiathèque. Le long des berges du bassin Austerlitz, le programme «Les passages de l'Étoile» comprendra des immeubles d'habitat, des activités de commerce ainsi que des bureaux. À terme, plusieurs milliers de personnes travailleront et résideront sur place.

[UN NOUVEAU BOULEVARD URBAIN]

Remodelée en boulevard urbain, avec des circulations partagées (transports publics, piétons, vélos), bordée d'espaces arborés et d'immeubles valorisant une architecture contemporaine, la RN4 constituera un lien entre des quartiers qui aujourd'hui se tournent le dos : la place de l'Étoile à l'ouest, le môle Citadelle et les terrains dits Starlette du bassin portuaire à l'est, les Fronts de Neudorf, l'entrée du quartier Esplanade au nord avec la réalisation du nouveau pont Churchill et du pont d'Ankara.

[LE JARDIN DES DEUX RIVES]

Ce futur parc urbain transfrontalier de 60 ha accueillera dès le mois d'avril et pendant six mois, un festival de l'art paysager. Élément central du projet, une passerelle traversera le fleuve et reliera à pied ou à vélo, la France et l'Allemagne. Cette opération s'inscrit dans le programme de valorisation des espaces naturels et des jardins publics engagé par la ville de Strasbourg.



source : CUS

[LA PORTE DE FRANCE]

En bordure du Rhin, entre le pont de l'Europe et la voie ferrée, la Porte de France marque la principale entrée de la ville et de la région, en venant de l'Allemagne. Le projet de

restructuration et d'aménagement du secteur donnera naissance à un nouveau quartier. Au même titre que le Jardin des deux rives, la réalisation de la Porte de France dépasse le cadre territorial de l'ag-

glomération pour s'inscrire pleinement dans la dynamique européenne de coopération transfrontalière. À terme, l'objectif est de constituer un ensemble harmonieux et cohérent avec les diffé-

rents paysages urbains et naturels qui se succèdent de part et d'autre du Rhin.

Le marché du Jardin des deux rives

Une opportunité pour les entreprises alsaciennes

Douze millions d'euros, dix-sept entreprises alsaciennes et deux cents personnes, voilà en chiffres ce que représente le Jardin des deux rives. Autant dire que cette opération n'a pas été négligeable dans l'économie alsacienne de l'année 2003.

« **J'**ai des images en tête dans lesquelles une cinquantaine d'ouvriers étaient à pied d'œuvre sur le terrain du Jardin des deux rives. Ce chantier était alors une vraie fourmilière », se souvient Louis Tissier, chargé du Jardin des deux rives à la Ville de Strasbourg. Le concept a été réalisé par Brosk, paysagiste, Agirbas, architecte et Wienstroer, urbaniste. Tous trois sont allemands. Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, chaque rive a été aménagée par des entreprises de son pays. Ainsi, les dix entreprises qui ont œuvré côté français sont alsaciennes. « Je crois que les lourdeurs et difficultés administratives ont découragé les sociétés à concourir chacune de l'autre côté », explique Louis Tissier.

Le projet a en tout cas occupé bon nombre d'entreprises. Et ce n'est pas tout. « La ville compte engager huit à dix agents à temps plein pour l'entretien du parc », annonce Louis Tissier. Quant à l'après-festival, le site devrait devenir suffisamment attractif pour attirer des petits commerces, des restaurants et accueillir des événements, de temps à autre.

TÉMOIGNAGES

> **JOËL GOMES, DE TECHNIQUE POMPAGE SYSTÈME**

« Le Jardin des deux rives nous a rapporté, en 2003, 20% de notre chiffre d'affaires. Douze personnes y ont travaillé, dont quatre en permanence depuis le mois de juillet. Nous avons réalisé toute la partie électromécanique de la fontaine, ce qui est appelé le mur d'eau. C'est une des plus importantes fontaines d'Europe. Étant donné que jusqu'ici, 80% de nos marchés sont régionaux, le chantier du Jardin des deux rives va devenir dorénavant pour nous, une très grosse et prestigieuse référence. À cela s'ajoute que je suis compagnon du devoir. Ce travail a servi d'exercice aux compagnons, qui ont suivi son déroulement. C'était particulièrement intéressant parce que techniquement, nous avons innové. Nous en sommes très fiers. »

> **UN GROUPEMENT DE CINQ ENTREPRISES PAYSAGÈRES ET DE TERRASSEMENT**

Pour avoir la capacité de respecter les délais imposés par le marché, quatre entreprises paysagères et une société de terrassement ont réuni leurs forces. Ce groupement leur a rapporté la somme globale de 305 000 €.

> **JACKY WOLFF, DE RENÉ WOLFF ET FILS**

« Je suis titulaire du marché de fournitures des arbres, des plantes vivaces et des bulbes. Ce chantier a représenté un mois et demi de travail pour cinq salariés. Il y en a peu de cette taille. Donc, l'enjeu pour notre profession était important. Nous devons être présents. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons décidé de nous unir. Ce Jardin va devenir une vitrine de



notre savoir-faire, et pour une petite entreprise de vingt-cinq salariés, c'est capital. Nous avons prouvé notre capacité à gérer un chantier important et prestigieux. C'est aussi très motivant pour le personnel. »

> suite p. 30

> THIERRY MULLER,
DE ESPACE VERT SA

«Nous avons été chargés de réaliser l'ensemble des revêtements de sol des voiries piétonnes et des plaquettes. Ce chantier est un de nos plus gros marchés de l'année 2003. C'était un énorme challenge pour terminer dans les délais, envers et contre tout, notamment contre les intempéries. D'autre part, le Jardin des deux rives va devenir pour nous une référence importante car des parcs de cette taille, il s'en fait un tous les deux cents ou trois cents ans.»

> ROMAIN LESCALIER,
DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ESPACES
VERTS (CGEV) ALSACE

«Le marché du Jardin des deux rives représente 10% de notre chiffre d'affaires de 2003. C'est loin d'être négligeable. Nous nous sommes partagés 2,13 M€ entre cinq entreprises œuvrant dans le domaine des espaces verts. Cet ouvrage a occupé dix salariés pendant quatre mois. Nous avons été chargés des plantations, de l'engazonnement, de l'installation des jeux et du mobilier urbain. En terme d'image, il est clair que c'est important. La France entière va visiter ce parc. Certains visiteurs seront sûrement curieux de connaître les sociétés qui l'ont réalisé.»

> MICHEL REUTENAUER,
DE SCOP ESPACES VERTS

«Nous avons engazonné le terrain et réalisé des plantations. Ce chantier a occupé cinq personnes pendant huit à dix semaines et nous a rapporté 11,7% de notre chiffre d'affaires 2003. Ce groupement nous a permis d'être présents sur cette opération. Il est tout de même rare dans un siècle d'avoir à participer à l'aménagement d'un tel parc. L'opération est prestigieuse et symbolique de la construction euro-

péenne et du rapprochement franco-allemand. Je suis heureux d'avoir été partie prenante d'une telle entreprise.»

> JEAN-PAUL VENNÉ, DE LINGENHELD

«Nous avons décroché plusieurs marchés sur ce chantier et cela représente 10% de notre chiffre d'affaires 2003. Nous avons démolé, traité et recyclé les anciennes installations de l'Océade. Nous avons abattu quelque mille arbres. Nous avons déboisé, défriché et nettoyé 34 ha de terrain.

Ces déchets végétaux, nous les avons recyclés dans notre station de compostage et réintégrés aux 50 000 m³ dont nous avons recouverts le parc. Ce compost rend la terre plus fertile et permet aux plantes de pousser vite. Nous avons également innové en réalisant vingt-sept îlots en roche de granit. C'était une première pour nous.

Le Jardin des deux rives a occupé 15 à 20 personnes pendant un an et représente 30 000 h de travail. C'est très bénéfique à notre notoriété car c'est un chantier phare de Strasbourg. Le résultat est très satisfaisant, à tous points de vue.»

> YVES ULRICH, DE EST ARRO

«Nous avons réalisé l'arrosage intégré de la pelouse de chaque côté de la passerelle et l'accès central du parc. Ce chantier a occupé dix personnes pendant trois mois et représente 10% de notre chiffre d'affaires 2003. En terme de notoriété, il comptera pour nous, car c'est un parc public qui bénéficiera d'une importante communication dans les mois à venir.»

> FRANÇOIS KOCH, DE KESSER

«Nous avons démarré les travaux du Jardin des deux rives en mars 2003. Nous y avons travaillé pendant huit mois et il nous est arrivé d'être 30 sur le chantier. L'affaire était importante et nous a rapporté 1,7 M €, ce qui représente 7 à 8% de notre chiffre d'affaires de l'an dernier. Nous avons réalisé l'ouvrage et le revêtement de la fontaine. Ce chantier est arrivé au bon moment. En 2003, la conjoncture était plutôt morose !

Techniquement c'était intéressant à concevoir, car inhabituel et innovant. Dans ce sens, ce produit a une forte valeur ajoutée.» <



À Kehl, l'économie locale stimulée grâce à un jardin

Le «Landesgartenschau» et le Festival des deux rives sont une aubaine pour la région de l'Ortenau : cette coopération transfrontalière dans le cadre d'un projet modèle lui permet de profiter de l'atout majeur que représente le potentiel économique du «corridor européen» formé par la plaine du Rhin et la ville de Strasbourg.

Enjeu économique capital

La région a une infrastructure qui se définit principalement par une majorité de petites et moyennes entreprises, orientées notamment vers l'industrie métallurgique, la construction de machines et les services. À l'ombre de Karlsruhe au nord, de Fribourg au sud et de Strasbourg à l'ouest, l'Ortenau reste une région nationalement et internationalement peu connue. Grâce au «Landesgartenschau», dont le concept favorise ouvertement la présentation des entreprises et des institutions locales, Kehl veut se débarrasser de son image de ville de transit et promouvoir à grande échelle les avantages de son site afin de développer son secteur économique de façon significative et durable.

Lifting communal

Pour le parc sur la rive du Rhin, qui perdurera après les festivités, Kehl a investi 3,83 M€ auxquels vient s'ajouter une subvention du Land du Bade-Wurtemberg de 8,03 M€. Pour la commune même, elle engage des sommes sept fois supérieures (soit un total de 31,5 M€), qui financeront des travaux de réaménagement drastiques orientant résolument le cœur de la ville vers le fleuve.

Le «Landesgartenschau» est devenu un programme conjoncturel pour l'industrie locale mais aussi pour le commerce et pour le tourisme : pendant les six mois des festivités, des activités diverses (concours de vitrines, verdoiment



Kehl veut promouvoir son secteur économique de façon durable, grâce au «Landesgartenschau».

de l'asphalte, etc.) seront organisées avec les commerçants dans les rues. Cette ouverture sur le Rhin devrait permettre ensuite à l'industrie hôtelière de profiter à moyen et long terme de la proximité du site international qu'est Strasbourg.

Un parc «made in Ortenau»

Côté jardin, la société chargée de la coordination de l'agencement des lieux, la Landesgartenschau Kehl 2004 GmbH (équivalent à une SARL française) a d'emblée opté pour

une stratégie de proximité : afin de favoriser l'infrastructure régionale, elle a fractionné la surface totale du chantier en petits lots d'aménagement afin de proposer des projets gérables à l'échelle d'une PME. Selon le directeur, Michael Fiebach, chaque lot équivaut à un volume de commande entre 800 000 € et 1,2 M€. L'appel d'offres a bien été publié au niveau européen mais seules des sociétés locales ont posé leur candidature. En effet, la taille des projets étant relativement modeste, seul un trajet court entre l'entreprise exécutante et le lieu de réalisation peut être rentabilisé. La passerelle Mimram est le seul projet à gros budget, ce qui explique l'intervention d'entreprises d'une plus grande envergure.

Pour le prestige

Travailler sur le «Landesgartenschau» représente une chance à bien des niveaux. Selon l'entreprise Jakober

de Lahr, chargée de l'aménagement de la promenade le long du Rhin, une telle commande canalise les capacités de l'entreprise au maximum, une chance en ces temps de pénurie. Quant à la société Otto Hübel d'Appenweiler, qui réalise l'agencement des alentours de la Villa Schmidt, elle considère ce projet sous deux angles essentiels : au-delà de l'aspect technique avec l'emploi à temps plein de 8 à 10 personnes pendant toute la durée du chantier, son activité sur le «Landesgartenschau» lui procure une référence prestigieuse. De plus, l'effet multiplicateur est garanti surtout face aux prévisions avancées sur le nombre de visiteurs internationaux : plus d'un million de personnes sont attendues. Les participants au projet espèrent ainsi nouer des contacts au-delà des frontières régionales et nationales. Le «Landesgartenschau», un tremplin vers l'avenir... <